



A la Réparation.

Ne manquez pas, chers lecteurs, de vous rendre, au cours de la belle saison, à la chapelle de la Réparation, afin de prendre part aux cérémonies touchantes du pèlerinage.

Nous vous rappelons les précieuses indulgences, accordées à ce sanctuaire :

Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, tous les mardis et vendredis.
Indulgence de 300 jours, tous les jours.

De nombreuses indulgences peuvent aussi être gagnées par quiconque monte à genoux les degrés de la "Scala Santa" :

C'est-à-dire : 100 jours, par marche, chaque jour de l'année,
900 jours, chaque marche, 4 fois dans l'année, au choix des pèlerins.

Les jours réguliers de pèlerinage sont les : Dimanches, mardis et vendredis. Il y a l'heure sainte prêchée avec chant à 11 h. ; le Chemin de Croix à 3 h. ; puis procession avec la statue de la Sainte Vierge dans le bocage, suivie de la Bénédiction du T. S. Sacrement.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la grande procession du T. S. Sacrement qui doit avoir lieu dans le bocage le 26 du mois de Juin. Nous voulons la faire plus magnifique que les années passées, à cause du but réparateur que nous lui avons assigné. Et, en effet, cette procession en plein air sera faite en vue de réparer pour le vol sacrilège dont nous parlons ci-après. Tous ceux qui le peuvent se feront donc un